L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 9 OCTOBRE 1877. — 51me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
MARDI MATIN, 9 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, au coin des rues Bienville et Royale—tout le fond du magasin de meubles de Charles Raymond.

Par R. M. & B. J. Montgomery au No 12 de la rue Tonti, entre Hôpital et Ursulines—beaux meubles des ateliers de Mallard et de Siebrecht, glaces, etc.

Meubles—N'oubliez pas la grande et importante vente de meubles de Mallard et de meubles importés qui sera faite aujourd'hui par MM. Montgomery à 11 heures, au No 12 de la rue Tonti, près la rue des Ursulines. Pour plus amples renseignements voyez l'annonce.

Faïence et granit blanc. — Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Le manifeste de M. Gambetta.

Le télégraphe nous transmet une partie de l'adresse de M. Gambetta à ses électeurs du vingtième arrondissement de Paris. On ne doit pas s'étonner du langage qu'y tient l'ancien dictateur. C'est aux électeurs de Belleville qu'il s'adresse. Ces électeurs étant, pour les neuf dixièmes, radicaux, M. Gambetta, qui a beaucoup baissé dans leur estime par son opportunisme, devait chercher à se relever par la violence, et, si nous en jugeons par les extraits que le télégraphe nous donne, son manifeste doit être très violent.

Il flatte les passions révolutionnaires de ses lecteurs quand il dit "nous saurons faire respecter la volonté du pays par une incorrigible minorité." Ce sont ces mêmes Bellevillois qui, le 4 septembre, imposaient leur volonté à ce même pays en expulsant une Chambre élue par lui.

Il est curieux d'entendre un homme qui ne représente que l'anarchie et la dictature, parler de mettre fin à l'anarchie et à la dictature. Quant aux candidatures officielles, le dictateur qui imposait dans tous les départements la candidature des préfets et des sous-préfets de sa création, est bien mal venu à se plaindre de ce que le gouvernement indique aux populations les candidats préférés par le chef de l'Etat.

M. Gambetta répète en l'aggravant sa prétention de forcer le président "à se soumettre ou à se démettre". Il se garde bien de dire ce que lui et ses amis mettraient à la place du gouvernement actuel.

Dans son adresse, nous avons vainement cherché quoique ce soit ressemblant à un programme; il n'y a que des attaques et ces attaques ne font que ressasser toutes les accusations portées par l'opposition contre le maréchal et ses ministres, sans tenir aucun compte des démentis réitérés dont elles ont été l'objet.

Une dépêche annonce que de nouvelles poursuite viennent d'être dirigées contre M. Gambetta à l'occasion de ce manifeste. C'est comme on le voit, une guerre à outrance de part et d'autre. Le gouvernement a accepté le combat et il ne laisse passer aucun défi sans le relever. Mais la rigueur dont M. Gambetta est l'objet ne fera qu'accroître ses chances de succès à Belleville.

Il est vrai que si le manifeste plait aux radicaux, il pourra effrayer les républicains modérés qui ne se soucient pas d'aller jusqu'à une nouvelle révolution, dont les menace M. Gambetta, sans dire au juste dans quelle hypothèse elle se produirait.

Ces trois années de luttes et de conflits que prédit M. Gambetta, la France les évitera en élisant une majorité conservatrice, car cette majorité se trouvera d'accord avec le Sénat et le chef du Pouvoir Exécutif. Si, au contraire, l'opposition triomphe, il dépendra de la majorité de la Chambre d'éviter les troubles et les conflits en ne demandant rien que de raisonnable et en laissant la politique de côté pour s'occuper de législation utile.

La France se déclarera pour la république, dit solennellement M. Gambetta, mais le maréchal a proclamé bien haut que la république n'est pas menacée; et le chef de la gauche, qui ne le sait que trop, cherche à donner le change à ses électeurs avec une tirade à effet sur les royalistes et le régime clérical.

Depuis la mort de M. Thiers, Gambetta que celui-ci avait déjà beaucoup de peine à contenir, a perdu évidemment l'espoir d'arriver au pouvoir par les voies régulières; il est redevenu le chef du parti révolutionnaire parce qu'il croit à une crise en 1880, et il a repris le langage et l'attitude qui conviennent à ce rôle. Il fera bien, seulement, de relire l'histoire de 1848 et de 1849, elle lui fournira des enseignements utiles.

La prochaine malle nous apportera le texte du manifeste posthume de Thiers, qui n'est, dit la *France*, qu'une simple lettre aux électeurs du 9me arrondissement de Paris. M. Grévy adressera probablement aussi quelques mots aux électeurs dont il brigue les suffrages et il sera curieux de comparer ces deux adresses avec celle de M. Gambetta qui fait l'effet d'un coup de tocsin.

UN SOI-DISANT MANIFESTE DES GAUCHES — La *République française* a publié, en l'attribuant à d'anciens députés, une contre-partie, phrase par phrase, du manifeste présidentiel. C'est évidemment une plaisanterie, et les journaux qui ont pris la chose au sérieux n'ont pas réfléchi qu'un pareil document ne pouvait avoir aucun caractère sérieux.

L'orgue de l'église St-Patrick venant d'être réparé par M. E. C. Le Droit, un concert sera donné à la dite église le mercredi 10 octobre, de deux à cinq heures de l'après midi; concert auquel sont invités le clergé, les organistes des diverses églises de la ville et le public en général pour juger des réparations.

NOUVEAU SYSTÈME DE CAPSULE POUR CHAMPAGNE.—De toutes les inventions faites pour rendre le débouchage du Champagne plus facile, la plus simple est évidemment celle que présente le nouvel envoi de Champagne de MM. Krug & Cie. de Reims, qui vient d'être reçu par la maison A. Rochereau & Cie. La fermeture consiste en un grillage formé par un fil de fer et fermé par une petite médaille de plomb. Il suffit de soulever la médaille et de tirer légèrement pour casser le fil, ce qui permet d'enlever toute l'armature. MM. Krug & Cie ont simplement perfectionné le système de M. Ad De Mestre, en y ajoutant la solidité. Ce nouveau genre de fermeture appliqué au délicieux vin de Champagne Krug ne pourra que le rendre encore plus populaire. Un enfant pourra déboucher ces bouteilles sans instrument.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 22 septembre 1877, de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.—On lit dans la *Tribune* de New York:

La République américaine a trois fortes raisons de se faire représenter d'une manière convenable à l'Exposition de Paris: Ces raisons sont: 1. l'encouragement à donner à l'émigration; 2. l'accroissement du commerce avec l'étranger; l'obligation morale de faire acte d'amitié envers une république-sœur, qui a participé cordialement à la célébration de notre centenaire.

Alors que nous avons de si bonnes raisons de faire grande figure à Paris, il n'est pas agréable d'apprendre que les Chinois sont plus avancés que notre nation entreprenante dans leurs préparatifs de participation à la grande fête industrielle. Non seulement ils occuperont un emplacement de plus de 32,000 pieds carrés, mais ils se préparent à envoyer leurs produits classiques de telle façon que le monde puisse voir facilement quelles sont les ressources de l'empire du Milieu. On pourrait conclure de cette intention des Chinois qu'ils ont profité des leçons de l'Exposition de Philadelphie beaucoup plus que nous ne l'avons fait nous-mêmes.

La grande invasion du Texas.

Nous avons eu raison de faire des réserves au sujet des nouvelles télégraphiques à sensation reçues du comté d'El Paso. Il résulte des informations officielles qu'il n'y a pas eu d'invasion et que les troubles consistent dans un soulèvement de la population même du comté qui est presque tout entière d'origine mexicaine. On trouvera les détails dans nos colonnes télégraphiques. L'affaire, bien que pouvant amener des complications, n'a donc pas le caractère de gravité que lui donnait la première version.

Louisiane.

Nous empruntons au *Meschacébé* du 6 octobre les paragraphes suivants:

L'assessement pour 1877, à St-Charles, a été de $1,026,470 contre $1,074,145 pour 1876; diminution, cette année, de $17,675.

—Samedi, 26 septembre, est décédé, à la suite d'une longue et douloureuse maladie, M. Thomassin Aubert, âgé d'environ 48 ans. Le défunt était estimé de tous.

—L'assessement pour 1877, à St-Jean-Baptiste, a été de $1,399,656 contre $1,473,250 pour 1876; diminution, cette année, de $73,594.

—La première expédition de la récolte a été faite, le 30 septembre, de St-Jean-Batiste; trois barils sirop, habitation Vialina, de M. Charles Vial, consignés à E. M. Scott, de la Nouvelle-Orléans.

—Le *Louisianais* discute, avec la double autorité du talent et de la conscience, une question fort controversée, celle de la loi du dimanche, ou, en façon de corollaire du principe, celle de la fermeture des magasins le jour du dimanche, et il conclut à la liberté commerciale sans restriction aucune. Il y a deux ans, la majorité des marchands de la rive gauche de St-Jean Baptiste tenta inutilement de résoudre cette question dans le sens de l'affirmative par un commun accord, et ne put réaliser la condition indispensable de l'unanimité; depuis, le problème a été posé autrement, des jurys de police ont statué, leur compétence a été niée, le suffrage populaire a été interrogé et s'est prononcé, notamment à Iberville, si nous ne nous trompons, en faveur du chômage commercial du dimanche.

Le pouvait il, et existe-t-il des droits de paroisse comme des droits d'Etat? Evidemment la législature sera mise en demeure et aura le dernier mot à dire, sauf interprétation de la Cour Suprême. Nous attendons le moment où elle se réunira: un peu plus de réflexion et d'expérience ne nous sera pas inutile, nous en convenons humblement, pour former et exprimer notre opinion au sujet des lois et des mœurs examinées dans leur rapport avec le dimanche, en un pays dont le caractère anormal et complexe, quant à sa composition sociale, force ou tout au moins permet d'hésiter en matière de droit et de législation.

Nous lisons dans le *Louisianais* de St-Jacques:

On dit de tous les côtés que la fabrication de sucre ne sera pas petite affaire cette année. Il en est même qui prétendent que l'on fera plus de *collant* que de sucre. Cette dernière opinion est sans doute exagérée. Et M. Emile Leblanc, vieux fabricant de sucre de cette paroisse, homme expérimenté et digne de foi, nous affirme qu'il est toujours moyen de faire du sucre avec des cannes contenant de la matière saccharine. La question est de trouver le point et de faire convenablement la lessive. Quant à lui, d'un coup d'œil, paraît-il, de par observations qu'il a seul notées et qui ne lui permettent point de se tromper, il trouve et donne la quantité de chaux voulue pour faire facilement et sans tâtonner longtemps du sucre fort présentable au marché. Et M. Emile Leblanc se tiendra à la disposition des habitants de St. Jacques qui voudront bien recourir à lui.

—La mort, dans ces derniers jours, a fait des victimes autour de nous.

Ces victimes sont Mme veuve Philippe Landry, la courageuse institutrice du 6e district; Mme Jean Copponex, qui laisse en mourant cinq enfants désormais sans mère; Mme Gustave Dugas, née Marcellite Leblanc, décédée le 25 septembre à l'âge de 62 ans, notre vieille voisine, mère d'une vaillante famille, d'hommes, femme très respectable et respectée; Marie Abraham, décédée également le 25 septembre chez M. Eugène Wèbre, à l'âge de 99 ans, bonne vieille femme de couleur, plus généralement connue sous le nom de *vieille Marie*, et J. L. Deslattes.

Le même journal nous fournit dans son numéro du 6 du courant, renseignements suivants:

—Dieu merci, car il faut toujours le remercier, le beau temps est venu après l'ouragan.

Et les riziers ont pu continuer la moisson.

Et les habitants ont pu rentrer le maïs et faire un peu de fourrage.

Et la canne a pu se relever et mûrir.

Dans peu de jours, nous dit-on, la roulaison commencera sur plus d'un point.

—Parmi les noms acadiens que nous trouvons au livre de Rameau, et que nous retrouvons dans notre paroisse, sont les noms suivants:—Bourgeois, Thibodeaux, Thériot, Dugas, Gaudet, Arceneaux, Blanchard, Melançon, Martin, Savoye, Hébert, Landry, Boudreaux, Gauthreaux, Poirier, Leblanc, Pertuit, Breaux, Babin et Comeaux.

Et ces vieilles familles, pour la plupart, venaient du Berry ou de la Champagne.

—Le tabac périque—et St. Jacques n'en a pas d'autre, et l'on ne trouve le périque qu'à St. Jacques—est excellent cette année.

Il embaume.

—Le *Sucrier* de la Nlle-Ibérier, du 4 octobre, nous est parvenu.

La plupart des planteurs, dit notre confrère, ont consacré toute la semaine dernière à la réparation des dommages qu'a causés le dernier ouragan.

Le *Times* de Shreveport, du 4 octobre, publie le compte-rendu des délibérations de la Bourse à coton de Shreveport, laquelle proteste contre la décision de la Bourse de la Nlle Orléans exigeant, à partir du 1er novembre 1877, une réduction de trois livres par balle pour ce qui est connu, dans le commerce, sous le nom de 'side pieces'.

Notre confrère annonce un nouveau procédé du capitaine J. E. Phelps pour nettoyer le blé, et en parle comme de la plus grande invention du siècle. Il croit que grâce à ce procédé le Texas peut envoyer sur notre place une farine d'aussi bonne qualité que celle du Kansas ou du Missouri et qui nous coûtera beaucoup moins.

On lit dans le *Progrès* de Terrebonne du 6 octobre:

Nous apprenons que Mr Wm H. Knight, du Bayou du Large a commencé à rouler quelques peu de cannes qui avaient été maltraitées par l'ouragan dernier. Les cannes étant trop vertes produit une qualité inférieure de sirop. Deux arpents lui ont produit neuf à dix barils.

Plusieurs autres planteurs ont commencé à planter leurs cannes pour la saison prochaine; M. William L. Shaffer, de l'habitation *Cedar Grove*, et le Col Duncan S. Cage, de l'habitation *Ashland*, ont commencé la plantation cette semaine, et plusieurs autres doivent planter la semaine prochaine.

—La récolte d'oranges dans cette paroisse est beaucoup plus endommagée que nous le supposions quelques jours après l'ouragan qui a causé tant de désastres à nos champs et à nos édifices. Le dommage a été beaucoup plus grand dans les régions inférieures de la paroisse qu'il n'a été dans les portions supérieures. Dans le bas du Bayou Terrebonne et du Petit Caillou, les orangers non-seulement ont perdu leurs fruits, mais sont dénués de leurs feuilles, comme si un vent imprégné de vapeur saline, y avait passé, et les avait échaudés. La perte a été encore bien plus grande sur les îles près du Golfe. Mr. Albert Aycock, qui se trouve avoir une très belle orangerie sur l'île Félicité, nous rapporte que de cent cinquante mille oranges sur ses orangers il n'en reste plus que dix mille.

Comme il en est de la récolte d'oranges il en est aussi de celle de pacanes. Elle aussi a terriblement souffert. Les pacaniers étaient bondés de fruits et promettaient une abondante récolte pour le marché cette année. Le mal n'aurait pas été si grand si le fruit avait été mûr, mais pour la plupart il ne l'était pas. Beaucoup de personnes ont ramassé le fruit après l'ouragan, mais il est ou à moitié plein ou complètement vide. Le peu de pacanes qui restent sur les arbres ne feront qu'un fruit inférieur.

—Le correspondant parisien du *Morning Post* mande à ce journal que le duc de Cambridge a eu hier une longue entrevue avec le Maréchal de Mac-Mahon. Le Maréchal aurait rendu au commandant en chef de l'armée anglaise sa visite, dans la soirée.

Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais à très bas prix chez Hy. J. Montagnet.

—Le congrès postal international doit se réunir tous les trois ans.

On recule l'échéance de cette année jusqu'en 1878, afin de le faire coïncider avec l'Exposition universelle.

Les délégués des nations étrangères feront ainsi d'une pierre deux coups.

Chronique de la Ville.

Départs.

Partis hier soir par le chemin de fer de Mobile:

Hon. J. Hayes Acklen, membre du Congrès, pour Washington; N. J. Bussey, New York; A. Andries, Baltimore; Mme S. Shiel, Philadelphie; J. W. Landry, Paducah; W. A. Strickland, Macon, Gie.; J. Thompson, Columbus, Gie.; C. C. Kane, Augusta, Gie.; J. D. Kennedy, Washington; W. D. Ban, Nashville; G. R. Hatcher, Atlanta; J. R. Davis, Washington; aussi vingt-huit élèves venus de la Havane par le steamer Teutonia pour le Collège de Spring Hill; R. B. Hardie, Selma, Ala.; Mlle Maggie Doven, Macon, Gie.

Les Fils de la Louisiane.

L'association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane a célébré dimanche son vingt et unième anniversaire par une procession qui a produit beaucoup d'effet dans la ville et par un banquet d'une remarquable magnificence. Organisée le 27 janvier 1857. Cette association a toujours grandi et aujourd'hui elle ne compte pas moins de 225 membres avec les officiers dont les noms suivent: Président James Campbell; premier vice-président J. B. Hernandez; second vice-président E. Morel; secrétaire L. D. Courtin; trésorier J. F. Barthélemy.

Sous les ordres du marshal H. T. Salvant, la procession qui s'était formée à la salle de Stonewall Jackson, est allée rue Elmire pour recevoir une couronne à la résidence d'un des maréchaux et une seconde couronne à la résidence de M. Viosca un des fondateurs de la Société. Parcourant ensuite les principales rues du second et du premier district, elle a favorisé d'une sérénade les bureaux des divers journaux.

La procession, après cette parade dont tout le monde a admiré le bon ordre, s'est rendue vers les quatre heures, à la cathédrale St. Louis pour faire bénir sa bannière, cérémonie qui a été accomplie par le Rév. Rouxel, les enfants jumeaux, garçon et fille, de Mr Anatole Huchet Kernion en étant les parrains, pendant que Mlle C. Moreau et Mr Peter Smith servaient de marraine et de parrain au drapeau d'Etat. Une quête a été faite pendant la cérémonie.

La journée s'est terminée par le banquet dont nous avons déjà dit un mot au commencement de cet article, et qui était présidé par Mr Jas. Campbell. Plusieurs toasts ont été portés, un entre autres à l'Association du Pélican auquel l'hon. A. L. Tissot a répondu; un autre à l'Association de Bienfaisance des Jeunes Gens, auquel Mr E. Lalmant a répondu. MM. Julien Michel et A. Quéré ont de leur côté, répondu à divers autres toasts rédigés avec beaucoup d'à propos et de tact.

Ce banquet a eu un grand succès grâce aux efforts intelligents des membres du comité d'arrangement dont voici la liste nominale:

H. E. Capdau, chairman; Hy. Durel Jr, A. Quéré, J. Turls, D. M. Messina, J. M. Dizon. Voici les noms des officiers: Jas. Campbell, président, F. B. Hernandez, 1er vice-président, E. Morel, 2nd vice-président, J. V. Bofill, secrétaire, L. J. Courtin, secrétaire aux finances, J. F. Barthélemy.

L'Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane se réunira, mercredi, 10 du courant, à 7 heures précises du soir, pour procéder à l'élection annuelle des officiers, du médecin et des pharmaciens. L'attention des membres est appelée également sur divers articles du règlement, ainsi qu'ils le verront dans un avis inséré plus loin.

Onzième Anniversaire.

La société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle Orléans a célébré dimanche son onzième anniversaire par une brillante parade et un banquet donné à la salle St-Patrick.

Ce jour là, vers deux heures, les membres au nombre d'environ 500 se sont assemblés dans leur salle au coin des rues Remparts et Poydras et se sont formés en ligne sous la direction du Grand Marshal Pierre Setz, précédés par deux bandes de musiciens sous la direction d'Oscar Wolff, successeur de Chas. Yeager, et ont paradé dans les principales rues de la ville, observant la mesure aux sons du tambour et des instruments de cuivre.

Au coin du passage de la Bourse et de la rue Bienville, la Société s'est arrêtée devant la salle de la Société du Pélican pour donner une sérénade à cette Société, et l'Hon. A. L. Tissot, président de la Société du Pélican, s'est avancé et a présenté à l'association des bouchers une jolie couronne, en accompagnant la présentation d'une adresse en français. M. L. Grégoire, secrétaire, a remercié M. Tissot.

Cette cérémonie terminée, la procession s'est dirigée vers la salle St. Patrick où un grand banquet l'attendait. A ce banquet ont participé les représentants de plusieurs sociétés et plusieurs membres de la presse. Après un somptueux repas, Mr Maylie, président, a prononcé un discours bien senti à la suite duquel divers toasts ont été portés. A ces toasts, ont répondu l'hon. A. L. Tissot de la société du Pélican, le capt. Ant. Sombola, société Française de Bienfaisance de Jefferson; Mr Pochelu, société Française de la Nouvelle-Orléans; à la société St Maurice par Charles Léglise; à l'association des Jardiniers par le juge A. Gastinel; l'artillerie d'Orléans, par le capt. Peroux.

Un toast a été porté ensuite à la société des cuisiniers, pour laquelle Mr Alex. Hausse, naguère du City Hotel et maintenant du restaurant Boudreau, a répondu. La presse non plus n'a pas été oubliée.

L'association des bouchers compte aujourd'hui parmi nos meilleures sociétés de bienfaisance. Voici la liste des officiers:

Président, Wm. Maylie,
Vice Président, A. Mailhes,
Trésorier, B. Dabat.
Secrétaire, L. Grégoire,
Grand marshal, P. Setze.
Assistants, S. Chanfrau, Ant. Luigi, Pierre Dufort, Pierre Theane, P. Capit, A. Guinli et John Carreau.

La Levée de protection.

Ces messieurs de la municipalité ont décidé que des réparations seraient faites immédiatement à la Levée de protection entre l'extrémité du chemin de fer de la rue du Canal et du Lac à l'Avenue de Carrollton. La Compagnie des chemins de fer de ville, qui est intéressée à ce que cette digue soit réparée pour le plus grand agrément des promeneurs, s'est engagée à avancer les frais que ces travaux coûteront pourvu que ces frais lui soient remboursés par les premiers comptes de taxe que la ville percevra. Ces messieurs de la municipalité ont accepté, dit-on, l'arrangement. En conséquence, jeudi prochain, l'administrateur des améliorations adjugera au plus bas soumissionnaire le contrat de réparation dont il s'agit.

La convention de St-Paul.

Le maire a remis des commissions aux citoyens dont les noms suivent pour représenter notre ville à la convention de St-Paul: L'orateur Louis Bush, de la part du Cotton Exchange; le Col. Wm. M. Burwell, le Col J. Tupper et Mr Jos. Roseberry, de la part de la Chambre du Commerce; J. M. Walpole de la part du *Picayune* et le Capt. J. Augustin de la part du *Démocrat*. Si ces messieurs veulent assister à la convention, ils n'ont pas de temps à perdre.

La question des écoles mixtes.

On se rappelle que la pétition de Paul Trévigne avait pour but d'obtenir une injonction contre le Bureau d'école afin de l'empêcher d'établir une distinction entre les races dans le gouvernement des écoles. En réponse à cette demande, MM. Jonas et Farrar ont présenté un rule au juge Rightor lui demandant de mettre l'injonction de côté et de la lever par la raison qu'il n'y a pas de cause d'action, l'acte au sujet duquel on porte plainte ayant été consommé avant que le procès eut été intenté, et aussi parce que la pétition n'invoque aucun tort qui soit présent soit immédiat pour le plaignant. L'affaire sera appelée jeudi 11 du courant.

Saisie du Bazar.

Ce bazar, placé entre les deux marchés de la Levée, dans le Second District, a été saisi par le marshal des Etats-Unis, en vertu d'un jugement obtenu par Jno. A. Morris & Cie., du New Jersey, dans un procès relatif aux bons de chemin de fer, qui sont échus depuis plusieurs années. Le maire paraît n'être pas inquiet de cela parce que la Cour de Circuit des Etats-Unis a décidé (nous ignorons si cela est exact) qu'il y avait exemption de saisie dans le cas où il s'agit d'une propriété dont les revenus sont portés sur le budget de la ville.

Le bazar a été élevé sur un terrain appartenant à la ville, mais il est affermé et la ville en conséquence en tire un revenu. Mais si Mr Morris saisit le parc, dont la ville ne tire pas un cent et dont les revenus ne font pas par conséquent partie du budget, comment échapper à la saisie et la vente? Et si Mr Morris dit à la Cour de Circuit des Etats-Unis qu'on tire le revenu du Bazar pour payer certaines dettes de préférence à certaines autres qu'on ne paye pas du tout, que décidera la Cour de Circuit des Etats-Unis?

Rapport mortuaire.

Pendant la semaine qui a fini dimanche 7 octobre, il est mort à la Nlle Orléans 91 personnes, dont 48 du sexe masculin, 43 du sexe féminin, 57 de race blanche, 34 de race de couleur.

Les maladies qui ont fait le plus de victimes sont: la petite vérole 2; les fièvres d'infection 13; la consomption 15; la Dropysie 4; l'apoplexie; bronchites 4; Enterite 3; diarrhée chronique 2; Débilité enfantine 4. Il y a eu 90 naissances et 25 mariages.

Sauvé pour aller en prison.

John Morrissey, après une forte ribote, s'était imaginé qu'un peu d'eau fraîche lui ferait du bien. Il s'était donc dirigé vers la levée devant la rue St-Pierre, et de là il avait fait un plongeon dans le fleuve, mais il avait été suivi de l'officier Sage qui, en le voyant sauter, saute après lui et le tire de l'eau. Morrissey, furieux de cette marque d'attention, veut en récompenser l'officier en lui portant un coup de canif. C'était trop, l'officier l'empoigne et le pousse à la station du port où il est écroué sur la prévention d'assaut avec une arme meurtrière contre un gardien de la paix.

Affaires à la Douane.

On regarde comme un pronostic favorable pour les affaires l'augmentation continue des recettes à la Douane. Ces recettes pour la semaine dernière ont été de $113,790, dont $110,165 en or et $3624 en billets. C'est le plus fort montant reçu pour une semaine à la Douane de la Nlle Orléans pendant les cinq dernières années.

Un triste accident.

Samedi, dans l'après-midi, Mme May, femme de Mr A. H. May, de la grande maison de coton Richardson & May, se promenait dans sa voiture particulière avec Miss Leech et Mme Swenson, près de Carrollton quand un des traits se détacha, ce qui obligea le cocher de descendre pour l'arranger. A peine était-il à terre que les chevaux partirent au galop, les roues passant sur le corps du malheureux cocher. Ils continuèrent leur course et firent verser la voiture. Les dames furent jetées sur la voie et eurent beaucoup de mal. Mme Swenson était si souffrante qu'il fallut l'emporter à Carrollton afin qu'elle put recevoir une assistance médicale. Elle fut plus tard ramenée en ville.

Tentative d'incendie.

Hier matin, vers les 2 heures, trois individus ont essayé d'incendier une maison basse, rue Toulouse, près la rue Dauphine, en mettant le feu à quelques pièces de linge qui pendaient contre le mur. Les flammes ont été étouffées presque à l'instant même par des officiers dont l'approche avait fait fuir les trois coquins. La maison appartient à M. Bertrand et est occupée par Annie Davis.

Coton.

Le bateau à vapeur R. E. Lee est arrivé hier soir de Vicksburg avec 3500 balles de coton et 3100 sacs de graines; c'est de beaucoup le plus fort envoi de la saison. Le Lee était déjà venu une fois avec une cargaison de 1600 balles.

Académie de Musique.

Les ministrels de Kelly et Leon ont répondu admirablement à l'attente du public. La salle a été foulée jusqu'à présent, et les spectateurs ont été satisfaits de toute manière. Le programme, qui est d'une variété extrême, ne permet à personne de s'endormir ou de s'ennuyer, et comme il est exécuté dans tous ses détails, l'attention est toujours éveillée et soutenue.

Les acteurs sont fort bons et tous s'acquittent de leurs rôles en véritables artistes. Il paraît que Léon, cependant, l'emporte sur tous les autres, en ce sens qu'il produit le plus grand étonnement. Il imite si bien la femme, et donne lieu à une illusion si forte qu'on se prend à se demander si, en effet, ce maître artiste n'est pas une femme. Voilà un problème qui attirera beaucoup de monde et dont la solution cherchée fera la fortune de l'Académie de Musique.

A'cazar.

L'Alcazar français a commencé une campagne de longue durée et qui commence à être vigoureusement favorisée par la température. On n'a plus trop chaud nulle part à la Nlle-Orléans, et nous sommes entrés dans la véritable saison théâtrale. Les excellents musiciens que M. Chaillet a su réunir contribueront grandement au succès de ses soirées dramatiques et lyriques, et les acteurs qui composent sa troupe sont toujours admirables d'entrain et de gaîté.

Samedi prochain, un spectacle sera donné pour le bénéfice de Mlle Durel, et la pièce annoncée est: "En classe, mesdemoiselles", jolie pièce qui vaut beaucoup par elle-même et qui fera salle comble, nous n'en doutons pas.

TEMPÉRATURE—8 oct. 1877.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 du matin.......	70	21
Midi.......	74	23
3 P. M.......	81	27
6 P. M.......	74	23

L'ENTREVUE DE SALZBOURG.—Dans les cercles ministériels de Vienne, on assure que l'entrevue de Salzbourg, qui a commencé avant-hier et s'est continuée hier, n'amènera aucun changement dans la politique orientale de l'Allemagne et de l'Autriche.

Les deux hommes d'Etat sont d'accord pour reconnaître que la position des belligérants n'est pas assez dessinée pour permettre de prendre aucune résolution définitive.

Le prince de Bismarck a quitté Salzbourg, hier soir.

A ce propos, on télégraphie de Berlin à la *Pall Mall Gazette*:

"Vous pouvez être certain que le but de l'entrevue du prince de Bismarck avec le comte Andrassy, à Salzbourg, est de trouver un mode de médiation à mettre en pratique, de concert avec l'Angleterre, et d'amener une entente sur la question d'Orient en général."

D'autre part, une correspondance parisienne prétendait, hier, que le premier ministre de l'empereur Guillaume aurait déclaré au comte Andrassy; qu'il était urgent d'appuyer la Russie, plus directement que par le passé, contre la Turquie; qu'il serait bon de reprendre le programme des réformes indiquées par le czar au sultan, de revendiquer le libre passage des Dardanelles et la neutralisation du Danube; qu'enfin il était opportun de prêter aide efficacement à un allié dans le malheur, qui avait le droit, après tout, de rappeler des engagements réciproques antérieurement pris par les trois empereurs du Nord.

L'avenir nous dira ce qu'il y a d'exact dans tous ces bruits, si contradictoires.

—On lit dans la *Patrie*:

Nous disions hier ce que deviennent les 363.

Voici un petit *post scriptum* à notre article:

On annonce que M. Massiet du Biest, ancien député républicain de la première circonscription d'Hazebrouck, renonce à se représenter aux suffrage des électeurs.

D'autre part, M. Péronne, candidat républicain dans l'arrondissement de Vouziers (Ardennes), vient d'avoir des désagréments avec la justice.

Cet honorable citoyen vient, nous dit le *Courrier des Ardennes*, d'être traduit en police correctionnelle sous la triple prévention:

D'outrage aux mœurs;
D'outrage à la magistrature;
De faits relatifs à l'exercice du notariat.

Le tribunal, écartant le chef d'outrage aux mœurs a condamné M. Péronne à 500 fr. d'amende et quatre mois de suspension.

Après M. Bonnet-Duverdier, M. Ordinaire; après M. Ordinaire, M. Guyot Montpayroux; après M. Guyot-Montpayroux, M. Péronne.... Décidément, c'est une série...... rouge.

M. Rameau, maire de Versailles, ancien vice-président de la Chambre des députés, signataire du manifeste des 363 et candidat du parti républicain dans la 3e circonscription de l'arrondissement de Versailles, vient d'adresser sa démission de fonctions de maire à M. le préfet de Seine-et-Oise.

Voici la lettre dans laquelle M. Rameau a fait connaître cette détermination à M. le préfet;

Versailles, le 30 septembre 1877, 10 heures du matin.

Monsieur le préfet:

Le ministère du 16 mai m'avait trouvé investi des fonctions de maire de la ville de Versailles; le 18 je n'hésitais pas à signer la protestation des 363 déposée formant la majorité de la Chambre et le 25 juin, je signais encore la déclaration des sénateurs et députés de Seine-et-Oise.

Ces deux actes publics du député n'ayant pas amené la révocation du maire, j'ai pu croire que toute liberté politique était laissé au député.

Mais après le manifeste que vient de faire paraître M. le président de la République, cette illusion cesse, et je manquerais à un devoir de conscience en conservant aujourd'hui une fraction d'autorité administrative que je ne tiendrais pas de l'élection

En conséquence, je vous prie de transmettre à M. le ministre de l'intérieur ma démission des fonctions de maire de la ville de Versailles.

Recevez, Monsieur le préfet, l'assurance de mon respect.

CH. RAMEAU.

— On lit dans la *Colonne*, de Boulogne-sur-Mer, à la date du 18 septembre;

"C'est avec une vive satisfaction que nous annonçons à nos concitoyens, ainsi qu'aux journaux de Paris et de la province, que M. Achille Adam, notre ex député, n'est pas mort, et que, depuis deux ou trois jours qu'on lui a fait une opération qui a consisté à lui enlever un *equivoche* qui le faisait horriblement souffrir, il se porte mieux, l'appétit et la gaieté lui sont revenus, en un mot, il est hors de danger.

LES JOURNAUX RADICAUX ET LE MANIFESTE.

Voici quelques extraits qui complètent la revue de la presse parisienne sur le manifeste:

LE RAPPEL.—Le maréchal déclare que, si la nation juge contre lui, "il ne saurait obéir" à la nation. Il la consulte pour la forme, à la condition qu'elle lui donnera raison; si elle se permet de lui donner tort, il l'enverra promener avec son arrêt.

Et il ajoute comme conclusion:

Le manifeste de M. de Fourton ajoutera un million de voix aux candidats républicains.

LE MOT D'ORDRE.—Jamais un langage aussi menaçant n'était tombé de la bouche d'un chef d'Etat.

Ayant subi l'ordre moral une première fois, nous avons mérité de l'avoir une seconde.

Le laisserons-nous aller jusqu'au bout? Les électeurs nous le diront bientôt.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — Non, M. de Mac Mahon n'a pas, dans le passé des quatre années de son gouvernement, des titres assez forts, et ce que l'on sait et ce qu'il révèle de sa politique ne saurait prendre assez d'autorité sur l'esprit des Français pour les détourner de la voie républicaine. Ils suivront leur chemin sans s'arrêter ni aux supplications, ni aux promesses, ni aux menaces: tant pis pour qui s'est mis en travers de la route!

LE XIXE SIÈCLE. — Le fait de déclarer d'avance à 36 millions d'hommes qu'on tiendra leurs votes pour nuls et non-avenus est sans précédents historiques. Charles X n'allait pas si loin le 14 juin 1830.

L'ÉVÉNEMENT.—La République se joue au bénéfice des partisans de la monarchie, qui patientent parce qu'ils ont les places et les faveurs.

"Vive la République!" est considéré comme un cri séditieux.

Nous regrettons d'être obligés de ranger parmi les journaux radicaux le *Journal des Débats*, mais l'article suivant dépasse tous les autres par sa véhémence. On ne l'a pas poursuivi comme on l'avait annoncé à tort, ce qui prouve que la presse est libre en France tant qu'elle ne va pas jusqu'à l'outrage.

Patience! notre jour viendra; il vient. Avant un mois, les Français, puisque c'est à eux qu'on parle, auront l'occasion de répondre à l'inqualifiable sommation qu'on leur adresse. En se réveillant ce matin, ils se seront demandé s'ils rêvaient encore. En quelle année sommes-nous donc? Est-ce que la Révolution française est une invention des historiens et des romanciers? Est-ce que nous sommes sous Louis XIV qui disait: "L'Etat, c'est moi!" ou sous Louis XV qui disait: "Après moi le déluge!" Est-ce que nous sommes retournés aux carrières? Epoques immortelles de 1789, de 1830, de 1848, de 1870, protestations indestructibles de la liberté de tous contre le pouvoir d'un seul, êtes-vous donc des fables? Oui, nous croyons rêver en lisant cette proclamation, ou plutôt cette injonction adressée au peuple français. Est-ce bien à lui qu'on parle, et ceux qui lui parlent ainsi comprennent-ils bien ce qu'ils disent? A travers toutes les révolutions qui depuis un siècle ont plusieurs fois renouvelé la face de la France, au fond de tous les changements de gouvernements et de dynasties, il y a eu une idée constante, persistante, invariable: la volonté du pays de se gouverner lui-même.

C'est pour conquérir et s'assurer cette liberté qui est le patrimoine de tous les citoyens, que ce peuple français a fait toutes ses révolutions; c'est pour reprendre son bien qu'il combat depuis cent ans, qu'il a renversé la plus ancienne race royale de l'Europe, et secoué le joug du nom le plus éclatant et le plus lourd de l'histoire. Et après tant de sang et de larmes répandus sur le sol de la patrie, sur la terre entière, après tant de générations mortes à la peine, mortes pour nous faire libres, voici qu'on vient nous ramener à la caserne. Non, jamais ni un Bourbon ni un Napoléon ne nous ont tenu un pareil langage. Nous nous demandons quelle est l'autorité antérieure et supérieure, l'autorité théocratique qui donne à M. le Président de la république française le droit de parler sur ce ton au peuple français.

Nous croirions manquer de respect envers M. le Président de la république si nous le supposions capable de faire comme ses ministres, et de se retrancher derrière la question d'incompétence. Non, nous lui rendons plus de justice: il se présente personnellement et directement devant le pays et lui parle face à face. C'est lui qui demande le jugement du peuple français.

Mais sous quelle forme, de quelle façon, et dans quel langage! Nous cherchons vainement un pays constitutionnel, un pays avec des lois, où l'on parle une pareille langue. Il est impossible de dire plus crûment à tout un peuple qu'on lui demande son avis pour ne pas le suivre et qu'on ne lui fait une question que pour se moquer de sa réponse. C'est l'éternelle redite de l'éternelle formule: "Faites ce que vous voudrez, dites ce que vous voudrez, je ne m'en irai pas." Ah! mon Dieu! Louis XVI non plus ne voulait pas s'en aller; ni Napoléon le premier, ni Charles X, ni Louis-Philippe, ni Napoléon le dernier. Ils ne voulaient pas s'en aller; mais ils sont partis.

Non seulement le langage de ce Manifeste est dur, blessant au suprême degré, mais encore il est essentiellement maladroit.

Qu'on soit tranquille, ce malentendu est désormais dissipé, la fiction est en pièces. De part et d'autre on sait à quoi s'en tenir. Encore vingt jours de patience; le pays interrogé répondra, et son langage fera taire celui qu'on se permet de lui tenir.

JOHN LEMOINNE.

BOUCHES DU RHÔNE. — Plusieurs incidents se sont produits à la séance de clôture du conseil général des Bouches du Rhône.

Le conseil a refusé de voter un crédit de 10,000 fr. pour frais de déplacement des instituteurs communaux. Un membre a fait observer que le conseil ne pouvait pas voter actuellement cette somme. Les préoccupations électorales étant, aujourd'hui, la cause de nombreux déplacements, le conseil ne devrait pas laisser le préfet disposer de cette somme.

Le préfet a vivement protesté.

L'ordre du jour étant épuisé, le président, M. Tardieu, a prononcé un discours dans lequel il a remercié le conseil de lui avoir facilité sa tâche fort ingrate, dans les conditions où la session s'est tenue. Il a déclaré qu'il fallait espérer, qu'à la prochaine session du conseil, la crise produite par le 16 mai serait conjurée. Notre département, a-t-il dit, a été en raison de ses relations commerciales, plus que tout autre, éprouvé par cette crise; mais si les intérêts ici s'alarment vite, ils se montrent aussi promptement rassurés. La parole est au pays. Tous les intérêts mettent leur confiance dans son bon sens; quand le pays aura parlé, quand sa voix souveraine aura nettement déclaré qu'il entend faire ses affaires lui-même et sauvegarder ses institutions en maintenant la République, chacun s'estimera rassuré. Le conseil se sépare.

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES EN FRANCE.—On donne, comme suit, la marche des travaux parlementaires, dans la prochaine session.

Ces travaux, dès qu'ils auront été repris, continueront sans interruption jusqu'à la fin du vote du budget de 1878.

Avant tout, la Chambre aura à s'occuper des contributions directes. Avec de la bonne volonté, il lui sera facile de se constituer à temps, pour être en mesure de les voter régulièrement, avant la fin du mois de novembre.

La session extraordinaire des Conseils généraux pourrait s'ouvrir utilement, dès les commencements de décembre.

Le Sénat et la Chambre s'ajourneraient au 15 décembre, afin de permettre aux sénateurs et aux députés qui font partie des Conseils généraux de participer à leurs travaux.

La Chambre d'abord et le Sénat ensuite auraient à achever le vote du budget avant le 31 décembre, et par conséquent, en deux semaines, afin d'éviter la nécessité de recourir au système des douzièmes provisoires.

—On écrit de Rome, 21 septembre:

Dans le consistoire qui a été tenu aujourd'hui, le pape a conféré le chapeau de cardinal à M. Garcia Gill, archevêque de Saragosse. Il a ensuite nommé quatre évêques en Italie.

Il a nommé en France MM. Bananga, évêque de Langres, Toata, évêque d'Ajaccio, Baduel, évêque de Saint-Flour, Araguel, évêque de Perpignan, Goux, évêque de Versailles, Lelong, évêque de Nevers, Catteau, évêque de Luçon, Lecoq, évêque de Nantes.

Au Brésil, M. Damour est nommé évêque de Cujaba, et Valvarenga évêque de Saint-Louis de Maragagno.

Dans la Colombie, M. Rueda est nommé évêque de Carthagène.

Le pape a aussi nommé plusieurs évêques *in partibus infidelium*, parmi lesquels Paul Farges, prêtre à Rennes, Pontavienne, vicaire actuel en Cochinchine, Leberre, vicaire actuel dans la Guinée, Adrien Godeschek, auxiliaire actuel de l'évêque de Bois le Duc.

—On sait que le 20 septembre courant est le jour anniversaire de la naissance du comte de Chambord.

A cette occasion, un certain nombre de légitimistes se rendront, comme de coutume, auprès du prince pour lui présenter leurs respectueux hommages.

Le comte de Chambord a l'intention de se rapprocher de la France, pour éviter un trop long dérangement à ses amis. A cette époque il doit, nous assure-t-on, séjourner pendant quelque temps en Suisse.

—Le scrutin pour le renouvellement partiel des conseils généraux sera ouvert, assure-t-on, le dimanche 4 novembre prochain.

Le gouvernement fera procéder en même temps aux élections pour combler les vides existant au sein des assemblées départementales par suite de décès ou de démissions.

Un travail d'ensemble s'effectue en ce moment au ministère de l'intérieur, de telle sorte qu'on puisse préparer en temps utiles les décrets de convocation pour les cantons où il existe des vacances.

Si les élections départementales ont lieu le 4 novembre, les conseils généraux pourront se réunir à la fin du même mois, afin de délibérer tout d'abord sur le contingent assigné aux départements dans les contributions directes, conformément au vote qui sera demandé d'urgence, à la Chambre des députés.

De cette manière, en déployant beaucoup d'activité, les rôles pourront être publiés à l'époque habituelle.

CES BONS RADICAUX— A rapprocher, sans commentaires, des aménités qui se débitent au congrès de l'Internationale, à Gand:

"Si on avait pris par la peau du cou, sans phrases, tous les chats rapés qui font la noce sur nos toits depuis sept ans, et qu'on les eût dextrement jetés dans la rue, les quatre fers en l'air, nous ne serions pas aujourd'hui dans le pétrin...."
(*Le Peuple*)

L'immigration en Louisiane.

Aux journalistes de l'Etat de la Louisiane.

Le Bureau d'immigration de l'Etat de la Louisiane reçoit beaucoup de lettres de diverses sources demandant des informations pour des fermiers, des artisans, des journaliers, des hommes d'affaires et des capitalistes qui désirent s'établir dans cet Etat ou y placer des capitaux.

Notre bureau a lancé deux circulaires descriptives avec des cartes pour servir à ceux qui cherchent des renseignements. Nous avons expédié beaucoup de circulaires et d'exemplaires de "la Louisiane telle qu'elle est" et répondu à quantité de lettres.

Notre bureau a ouvert des registres pour y insérer la description des terres à vendre, des propositions de terres à louer ou de terres à travailler à la part, ainsi que toutes propositions propres à éclairer les immigrants qui désirent venir en Louisiane.

Nous enregistrerons toutes ces descriptions et propositions dans nos livres, qui seront toujours à la disposition des étrangers et des personnes désireuses d'acheter, et ces descriptions fourniront au bureau une source additionnelle d'informations précieuses pour ses prochaines circulaires ou pour les réponses à faire aux demandes de renseignements.

Comme notre bureau n'a pas de fonds ni de revenu autre que les petites contributions reçues de négociants et autres personnes de la Nouvelle-Orléans qui souscrivent pour nous aider dans nos travaux, nous prions respectueusement les éditeurs de journaux de cet Etat de publier cette notice, quelques semaines ou quelques mois sans frais pour le bureau dans l'intérêt de l'immigration et de l'Etat.

WM BOGEL, Président.
Bureau d'immigration de la Louisiane, No 3 Commercial Place, Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1877.

BEAUX MEUBLES A BON MARCHÉ.—On trouve à la grande fabrique de Joe B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, d'excellents meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, à des prix d'une rare modicité. Allez les examiner.

—144—

Comment faire pour avoir de l'appétit.—Pour un homme ou une femme qui n'a pas d'appétit, les meilleures choses que le marché peut offrir n'ont que peu ou n'ont pas d'attrait. Plus tôt l'organe gastrique sera mis en état de recevoir les aliments que nous fournit une généreuse providence, plus les personnes dont l'estomac sera rétabli devront être reconnaissantes pour ce bienfait. Pour obtenir ce résultat il faut faire usage des "Hostetter's Stomach Bitters" qui mettront l'organe à même de digérer convenablement puisqu'une bonne digestion engendre l'appétit et fait venir l'envie de manger à des intervalles fixés par la nature. Le manque chronique d'appétit est habituellement suivi de maladies bilieuse, nerveuse et de la constipation, trois maux que dissipent promptement les "Bitters." Toutes les personnes ayant des tendances bilieuses ou dyspeptiques doivent faire usage de ce tonique si bienfaisant, chaque jour ou trois ou quatre fois la semaine. L'observation de ce régime assurera bientôt et confirmera un changement radical et un bon changement dans l'état de l'estomac et des organes associés.

— No. 2. —

Comment cela se fait-il?—Le premier objet de la vie chez le peuple américain est de devenir riche. Le second est d'obtenir une bonne santé. On peut acquérir la richesse par l'énergie, l'honnêteté et l'économie, et l'on peut obtenir la santé en usant du Green's August Flower. Si vous souffrez de quelques-uns des effets de la dyspepsie, du foie, de l'indigestion, etc., ... tels que le mal de tête, les palpitations du cœur, les aigreurs dans l'estomac, la constipation, les pesanteurs de tête, les prostrations nerveuses, les humeurs noires, etc., ... Vous n'avez pas besoin de souffrir un jour de plus. Deux doses d'AUGUST FLOWER vous soulageront immédiatement. Bouteilles d'échantillon 10 cents. Taille régulière 75 cents. Positivement vendu par tous les droguistes de première classe dans les Etats Unis.

Décédée hier matin, le 8 octobre, à dix heures A. M., Madame LOUIS FARNET, née Emma de Léaumont, à l'âge de vingt ans. Les parents, amis et connaissances des familles Léaumont, Bertus, Farnet et Delpeuch sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence, 299 rue Dauphine, entre Hôpital et Quartier.

Décédé hier à sept heures et demie du matin, FRANK FINANCE, âgé de quarante-huit ans, natif de la commune d'Abrécheville, arrondissement de Sarrebourg, département de la Meurthe, France. Les parents, amis et connaissances des familles Finance, Sarrazin et De Villeneuve sont priés d'assister, sans autre invitation, à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, mardi 9 octobre, à trois 1/2 heures précises de l'après-midi.

Le corps est exposé à sa dernière résidence, coin Dalery et Bienvenue, 3ème district.

De la part de son épouse.

Société d'Assistance Mutuelle de Saint-Maurice—Les officiers et membres de la société sont notifiés de se réunir aujourd'hui, 9 octobre, à deux heures et demie P. M. à l'asile de la société, rue Hancock, pour assister à l'enterrement de notre président FRANK FINANCE décédé hier à sept heures et demie du matin, à l'âge de quarante-huit ans, natif de la commune d'Abrécheville, département de la Meurthe, France.

La plus grande ponctualité est strictement requise.

Par ordre de PAUL ESTERIN, Vice-Président.
F. PUYAU, Secrétaire. 9oct—1t

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église de Ste-Marie, à Carrollton, le mercredi, 10 du courant, à 9 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu MARIE AMELIE FORTINEAU, épouse de Chas. Dusuau. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son époux et de ses enfants.
8oct—2t

MESSE.

Une Messe sera dite lundi matin, le 8 octobre à la Cathédrale St. Louis, à huit heures, pour le repos de l'âme de feu Dame Vve DUPAQUIER. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'assister à cérémonie religieuse. 6 oct—2t

ENTREPOT DE TAPIS.

17.......Rue de Chartres.......17

NOUS recevons en ce moment de fortes additions à notre stock ET VENDONS AUJOURD'HUI AUX PRIX ET AU-DESSOUS DES PRIX QUE NOUS DEMANDIONS AVANT LA GUERRE.
TAPIS AXMINSTER, Welton, Velours.
BRUXELLAS, INGRAINS à 3 plis, Venitiens, Chanvre.
TOILES CIREES, STORES.
COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS, Etoffes à rideaux.
RIDEAUX DENTELLE ET NOTTINGHAM, Garnitures, &c.
30 sept—3m PP. A. BROUSSEAU & SON.

Maladies de l'Œil et de l'Oreille.

Dr C. BEARD, Oculiste,
ORLEANS INFIRMARY,
No 142 rue du CANAL.

LES malades de la campagne trouveront à l'Infirmerie les facilités nécessaires pour leur entretien. 27 avril—6m—PP

Club Dramatique Louisianais, Nouvelle-Orléans, ce 9 Octobre 1877.—Séance spéciale, ce MARDI soir, 9 octobre, au local du club, (coin des rues Orléans et Royale) à sept heures très précises. Affaires urgentes.
Par ordre du Président A. L. TISSOT,
JULES L. BARJAC, Secrétaire, C. D. L. 9 oct—1t

Salle de la Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane, Nlle Orléans, 9 octobre 1877.—Avis est donné aux officiers et aux membres de cette société que l'assemblée annuelle pour l'élection des officiers, du médecin, des pharmaciens, &c, aura lieu MERCREDI, 10 du courant, à sept heures et demie précises du soir, d'après l'article 3, section 4.

Leur attention est également appelée sur l'article 2, section 2 de la constitution et des règlements.

Par ordre de JAMES CAMPBELL, Président,
JOSEPH V. BOFFILL, Secrétaire. 9 oct—

AVIS.

Il nous est agréable d'annoncer aux consommateurs de Krug que les producteurs de ce vin

Messieurs KRUG & CO., de Reims.

ont réussi à rendre pratique le procédé de capsulage de Mestre, dont l'élégance et la commodité étaient déjà reconnues depuis quelque temps, mais qui avait jusqu'à présent laissé à désirer sous le rapport de la solidité. Par le steamer "Oberon", en cours de déchargement, nous avons reçu un approvisionnement préparé d'après ce nouveau système, et nous le tenons sujet à leurs ordres.

A. ROCHEREAU & CO.
Nlle-Orléans, 6 octobre 1877.
9oct—2

AVIS.

M. N. KUNTZ, confiseur, encoignure Canal et Carondelet, ayant fermé son Salon de restaurant pour cause de réparation, prévient sa clientèle et le public en général qu'il en fera la réouverture le 15 courant, continuant comme par le passé à fournir pour bals, mariages, soirées et réceptions de tout genre ce que le marché offre de mieux. Le service ne laissera rien à désirer. 9oct—1m

En débarquement du vapeur
HANOVER
ET A VENDRE PAR J. VERGNOLE, 65 Decatur, 50 caisses Raisins Français.
9 oct—3 f

Monsieur J. SAGET annonce au public, ainsi qu'à ses nombreux amis qu'il vient de recevoir une grande quantité d'armes de ses fabriques de Belgique et d'Angleterre, des genres les plus élégants, ainsi que toutes sortes d'articles de chasse. 9 oct—1m

Bureaux de la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.—Nlle-Orléans, 3 octobre 1877.—Aujourd'hui, à une réunion spéciale des directeurs, il a été déclaré un dividende de 2 1/2 pour cent—dividende qui provient des bénéfices des trois derniers mois et qui sera payé aux actionnaires de cette compagnie ou à leurs ayant cause à dater du samedi, 20 du courant. WALTER V. CROUCH, secrétaire
6 oct—13 f

Changement de Local.
—A LA—
BATISSE HONG KONG.

LE MAGASIN DE LA RUE DU CAMP
—DE LA COMPAGNIE DE—

THÉS HONG KONG
A ÉTÉ TRANSPORTÉ A LA
BATISSE HONG KONG,
89.......RUE DU CANAL.......89

On grâce à de nouveaux appareils perfectionnés, elle est à même de répondre constamment à la demande de ses célèbres

CAFÉS GRILLÉS,

demande qui augmente de jour en jour. La qualité de ces cafés surpasse celles de tous les autres cafés offertes jusqu'à ce jour, et la réduction du grillé ou du

PURE CAFÉ MOULU.
A vingt-cinq cents la livre,

sera maintenue. C'est à la compagnie qu'est due cette réduction.

SES THÉS JUSTEMENT CELEBRES

sont plus économiques et se vendent meilleur marché qu'ailleurs, car elle les importe directement de la Chine.

Les boîtes primitives, contenant 4 livres et davantage et hermétiquement fermées sont expédiées pour la campagne, payables comptant sur livraison ou quand la compagnie reçoit les traites.

Seule succursale,
No. 179 DE LA RUE POYDRAS,
une porte au-dessous de la rue Carondelet.
Le magasin principal a été transféré à
L'EDIFICE HONG KONG,
No. 89 DE LA RUE DU CANAL.
7 oct—

SOL LION. H. DREYFUS.
SOL LION & CO.

Mesdames, Messieurs et enfants,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons ouvert notre MAGASIN de CHAUSSURES avec un des plus beaux assortiments pour dames, hommes et enfants, tels que des Bottines, Balmorals, Congress, Ties, Pantoufles, etc., les mêmes articles pour enfants; aussi, un des meilleurs assortiments pour hommes, tels que des Congress cousus et à vis, Bottes cousues et chevillées, que nous vendrons à des prix très réduits. Tout ce que nous demandons c'est qu'on vienne voir les articles avant d'acheter ailleurs. Nous promettons une satisfaction complète.
SOL LION & CO., 112 rue Baronne.
P. S.—On fait des chaussures sur commande garanties. 7oct—

A. GEIGER,
Au No 33 de la rue de CHARTRES, coin DOUANE.
NOUVELLE-ORLEANS,
De retour d'Europe et de New York, vient de recevoir par les steamers Oberon, Borussia et Hudson, un choix complet de
Draps, Casimirs,
Etoffes à habits et à gilets de dessous,
&C. &C. &C. &C.
qu'il offre à des prix modérés. 7oct—1m

Avis spécial.

A DATER DE SAMEDI, 6 octobre le ferry qui se relie aux trains de passagers du chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan, partira du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, à huit heures et demie du matin.
CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents.
5 oct—

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1877.—Aujourd'hui, à une réunion spéciale des directeurs, Mr J. O. MORRIS a été élu, à l'unanimité, président de cette banque.
CH. JUMONVILLE, Caissier.
4 oct—

Changement de local.

LES soussignés ont transporté leur magasin du No 45 rue Royale, aux No 27 et 29 rue Royale, encoignure Douane.
J. B. SOLARI & SONS.

NOUVELLES MARCHANDISES.

Cranberry, nouvelle récolte,
Buckwheat, (Blé Sarrazin, frais,)
Pacanes fraiches,
Caviar frais,
Fromage Neufchâtel,
Fromage Limbourg,
Fromage Munster,
Fromage Pate-grasse,
Pruneaux frais de France, en cartons et en jarres.
A vendre par J. B. SOLARI & SONS,
2oct— 27 et 29 rue Royale, et 75 rue Camp.

V. MERLE,
MARCHAND TAILLEUR.
Modes de Paris, Londres et New-York.

JE viens de recevoir des nouvelles étoffes à la mode. Fait sur le dernier genre au No 223 de la rue Gravier, un îlet après la Bourse au Coton. Prix très modérés. 3oct—2m

Propositions pour le charroi de la Douane.

Douane de la Nouvelle-Orléans, Lne. Bureaux du Collecteur, 19 septembre 1877.

CONFORMÉMENT à la section 25 de la loi du Congrès, approuvée le 22 juin 1874, section qui se lit comme suit:

"Que le charroi public de marchandises qui sont sous la garde du gouvernement, devra être adjugé après au moins trente jours d'avis, au plus bas proposant responsable qui devra fournir caution. Le dit charroi sera sujet aux règlements qu'approuvera le Secrétaire du Trésor."

Et, Conformément aux instructions du Secrétaire du Trésor, le soussigné recevra jusqu'au SAMEDI, 20 octobre 1877, à midi, à ses bureaux, des propositions écrites pour charroyer, durant un an, à partir de la date du contrat, les marchandises sujettes aux droits de Douane.

Le charroi public comprendra toutes les marchandises en Douane, qu'elles passent du navire, &c, à l'entrepôt, d'un navire à un autre navire, d'un entrepôt pour exportation autorisée; toutes les marchandises non réclamées ou toutes celles qui devront être transportées aux magasins de l'estimateur. Les négociants pourront, s'ils le désirent, transporter leurs propres marchandises aux entrepôts de la Douane dans leur propres drays autorisés par la Douane.

Il ne sera reçu aucune proposition qui demandera plus de douze cents par colis, gros ou petits, tels qu'ils se présenteront.

Les propositions devront être accompagnées de preuves écrites établissant que les proposants sont responsables et peuvent donner un cautionnement de quinze (15) mille piastres pour la fidèle exécution de leur contrat, et pour indemniser le gouvernement en cas de pertes quelconques.

JOHN E. KING, Collecteur de la Douane.
22 sept—1 sam

Magasins de Meubles.

En liquidation.

Chas. RAYMOND,

Du No 51 de la rue Royale.

S'ETANT décidé à liquider ses affaires offre en vente, tout son stock de

Meubles de chambres à coucher, salons et salles à manger; bureaux, armoires, buffets, &c—à une grande réduction de prix—ayant à livrer son magasin à un nouveau locataire dans les TROIS SEMAINES qui suivront cette date, tous les articles qui n'auront pas été vendus seront offerts à l'encan.

Les personnes qui désirent acheter des meubles trouveront leur intérêt à venir chez lui avant de s'adresser ailleurs.

Nlle Orléans, 22 septembre 1877.
22 sept—1m—DMarJ

CHAUSSURES FINES:
pour dames, demoiselles et enfants à
L'ÉTOILE ROUGE.
CHAUSSURES POUR HOMMES A
LA VILLE DE NEW-YORK
Ces deux magasins sont situés l'un en face de l'autre:
COIN DOUANE ET BOURBON.
3 oct—1m

Le Dr B. A. POPE
Est de retour à la Nlle Orléans,
On le trouvera, à son cabinet,
No 152 de la rue du Canal,
de 10 heures du matin à 4 heures de l'après midi.
2oct—1m

Planteurs sucriers, attention!!
Bisulfite de chaux, de
1851 - - BONNABEL - - 1877

LE seul agent antiseptique, décolorant et décolorisateur, parfait, pour le jus de cannes. Il est employé par tous les planteurs qui désirent faire du sucre au grain ferme et peu de mélasse. Vingt-six ans d'un succès complet en prouvent la supériorité.
J'ai à vendre cinq cents tonneaux de
Poudrette,
le grand engrais, fait d'excréments humains.
H. BONNABEL,
Au No 27 de la rue North Peters, entre les rues Douane et Bienville. 22 sept—3m t t 2 f

Changement de local de la Pharmacie Homœopathique d'Angell.

LE rez-de-chaussée ainsi que les étages au dessus de la pharmacie ayant été loués à un commerçant en Thé et en Café, les effluves provenant de ces comestibles, pouvant altérer la pureté de nos médicaments, et n'ayant pu trouver un autre emplacement sur la rue Canal, nous sommes obligés de transférer au No 152 de la rue Julie. Le DR. DE VILLENEUVE pourra être consulté tous les jours de 2 à 3 heures au local de notre pharmacie.
Le DR. ANGELL, Sr., se trouvera à son bureau comme d'habitude afin d'y recevoir les visiteurs.
30sept—1mDMarJ

Nouveau magasin de Modes.
Mme LEON DROUET,

INFORME respectueusement sa clientèle qu'elle a transféré son établissement de modes au No 55 de la rue de Chartres.
Reconnaissante du bienveillant patronage qu'elle a obtenu jusqu'à ce jour, elle assure celles qui l'ont honorée de leur confiance qu'elles n'auront qu'à se féliciter comme par le passé.
2octobre—1m

E. MARES,
détaillant de vins, liqueurs, conserves bière et porter,
80 - - - - RUE DOUANE - - - - 80
entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse, Nlle-Orléans. La maison remplit promptement les commandes et les délivre gratis.
16 sept—1m

LEON VOITIER,
21.......Rue Royale.......21

A l'honneur de prévenir le public qu'il a en magasin un grand assortiment de bandages, bas élastiques pour hommes, dames et enfants. Le département des dames, spécialement sous les soins de Mme Voitier. Aussi, un choix de coutellerie fine. Tous les articles garantis. Repassage les mardi, jeudi et samedi. 30 sept—1m

Bureaux de New Orleans City Railroad Company.

Au No 124 de la rue du Canal, Nouvelle Orléans 1er octobre 1877.

POUR LE LAC.

JUSQU'A nouvel ordre, un train partira, de la ville pour le Lac, toutes les heures, de 6 heures du matin à 6 heures du soir, et partira du Lac toutes les heures, de 7 heures du matin à 9 heures du soir.
Des trains spéciaux se relieront au steamer Camelia, à son arrivée.
C. C. LEWIS, Secrétaire.
2 oct—7t

Ouverture de Restaurant.

LE propriétaire du Restaurant Toulousin, rue Royale No 56, entre Bienville et Conti, a l'honneur de faire son ouverture, se recommande au public de la Nouvelle-Orléans et des habitants de la campagne pour sa bonne cuisine et surtout pour la modicité des prix.
Vins de choix et propreté irréprochable.
4oct—6t

RESTAURANT.

RESTAURANT de VICTOR.

VICTOR BERO désire annoncer au public qu'il a transporté son célèbre RESTAURANT, de l'ancien local, No. 38 et 40 de la rue Bourbon au

No. 31 de la rue Bourbon,
Presque en face.

Les étrangers y trouveront des CHAMBRES PARFAITEMENT MEUBLÉES ET LA MEILLEURE CUISINE.
Pension par jour, par semaine ou par mois.
Billet de repas pour les négociants.
PRIX MODÉRÉS.
30sept—1m

RESTAURANT DE VICTOR. — AU No. 31 DE LA RUE BOURBON.

Billards à vendre.

UN PETIT et un GRAND, en parfait état, avec tous leurs accessoires. Conditions avantageuses.
16sept— S'adresser à l'ABEILLE.

A Louer
Pour le 1er décembre.

MAISON J. AVET avec jardin, encoignure des rues Esplanade et Remparts.
S'adresser à G. M. LETELLIER,
9oct—10t No 17 rue Royale.

A LOUER.

MAISON rue Hôpital, entre Galvez et Johnson, ayant 3 appartements dans la maison principale, cuisine avec 4 chambres attenant à la maison, hangar, parterre et hall sur le côté, le tout nouvellement peint et en parfait état. Prix modéré.
S'adresser à E. ESCOFFIER, 46 rue Royale.
7 oct—

A louer,

Le MAGASIN No 62 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Conti.
S'adresser à M. SEIXAS,
7oct—2t Denman's Building, rue Carondelet.

A louer pour cause de départ.

LE premier étage de cette belle résidence à verandah, située à l'encoignure St. Pierre et Royale, meublée ou non.
S'adresser à l'encoignure St. Pierre et Royale, 164. 7 oct—1m

A louer,

A louer une BELLE RESIDENCE, en face l'hôtel St-Louis, rue Royale No 119, salons vastes ornés de lustres, très convenable pour club, pension bourgeoise ou famille.
S'adresser: H. DEVERGES & CO.,
6oct—2t 19 rue Decatur.

A Louer pour le 1er Novembre.

Cette jolie maison, avec jardin, située rue Dumaine, 228, entre Marais et Villeré, ayant toutes les accommodations désirables et très convenable pour une famille.
S'adresser à A. MALLARD,
6 oct— 137 rue Gravier, au premier.

A Louer

LA maison No 99, située rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser rue de l'Esplanade, No 94, ou au bureau de l'Abeille.
18 sept—PP

A LOUER

La MAISON No 97 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine, à proximité des deux lignes de chemin de fer urbain,—celle de l'Esplanade et celle de la rue Bourbon. Excellente pour une petite famille. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade, ou au bureau de l'Abeille, No 73 Chartres. sept—PP

A louer

Le MAGASIN No 73 rue Vieille-Levée entre Bienville et Conti.
S'adresser à EMILE BOUNY,
3oct—11t No 21 rue Carondelet.

A louer ou à vendre,

La JOLIE RESIDENCE en briques et à étage, portant le No 76 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Royale et Bourbon, située dans une des meilleures parties de la ville.
S'adresser à C. E. GIRARDEY,
3 oct—7t No 31 de la rue du Camp.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 8 OCT—CLASSE NO 239.

Tirage de 4 heures P. M.

1er...	2me...	3me...	4me...	5me...	6me...	7me...	8me...	9me...	10me...	11me...	12me...	13me...	14me...	15me...
75	50	33	55	51	60	71	12	2	38	3	64	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 8 Oct. 1877—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIÉ,
Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

Avis spécial.

La Compagnie de Charbon St. Bernard a transporté ses bureaux au vaste local neuf No 29 de la rue Carondelet. Elle vend du charbon aux prix suivants:

Pittsburg.................. 75 cents le baril.
St. Bernard................ 70 cents le baril.

Les acheteurs qui paient comptant obtiennent un escompte de cinq pour cent.
W. S. CAMPBELL, Agent.
4oct—JDM—au 1er jv.

Attention, Chasseurs!

VOUS pouvez acheter des cartouches chargées sur commande, de
Poudre F. F. "Lesgrange" de Du Pont
Et du célèbre plomb de St-Louis,
Aux prix suivants:
poudre plomb
100 cartouches U. M. C......
100 cartouches U. M. C......
100 cartouches U. M. C......
Chez HOYLE & EN[illegible]SHEIM,
Agents de Du Pont's Powder Co.,
Au No 32 de la rue du Canal, coin Tchoupitoulas.
23sept—1m—3fparsem.

Dépôt Central de Vaccin animal.

(Race de Naples et race de Beaugency.)
Vaccin provenant directement de la vache.
Au No 1 de la rue Carondelet.

CET établissement qui le Bureau de Santé recommande au public, a été rouvert depuis le 25 du courant. Jours: le lundi et le mercredi pour les dames; le mardi et le jeudi pour les messieurs. Heures de 11 heures à 1 heure de l'après midi. Prix, $1.00. Il y a un salon de toilette pour les dames.
30sept—1m J. DE ZAYAS, D.M.

Prof. LENORMAND.

Successeur de la célèbre Dentiste du marché Français.

ANNONCE au public qu'il arrache les dents à tout le monde gratis, à son domicile, tous les jours de midi à quatre heures.

L'Essence de Malachite est à vendre à son office, No 113 rue St-Philippe. 25 sept—

CHAS. E. KELLS
—ET—
M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES

N. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.
5juin—

ROSADALIS—ROSADALIS

Ce célèbre agent pour purifier le sang mérite toujours de fixer l'attention de tous ceux qui souffrent. Il s'en est vendu des milliers de bouteilles. Personne ne s'en est plaint.
A vendre par
E. J. HART & CO.,
73, 75, 77, 79 Tchoupitoulas.
29 juin—6m

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - 159 Poydras,
CHAUSSURES A VIS FAITES en VILLE
à $3,50 la paire.
CHAUSSURES COUSUES, faites en ville,
A $4 00

BOTTES et Souliers en tous genres faits par des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus bas que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
7janv—1anV&O

Avis spécial.

MM. REINERTH & MONTARDIER ayant acheté le stock et la clientèle de la célèbre chapellerie de D'ARCY, à l'angle des rues Canal et Chartres, annoncent à leurs nombreux amis et au public en général qu'à dater du 27 du courant ils vont présenter les chapeaux, les casquettes, &c., les plus élégants qu'il y ait jamais eu dans les magasins de cette ancienne maison et aussi dans la Nlle-Orléans ou dans aucune autre ville des Etats-Unis.
Leurs prix seront aussi modérés et raisonnables que ceux d'aucun autre établissement de la ville. 2sept—

Mr D. LOPEZ

A L'HONNEUR d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a réduit ses prix pour LES GLACES de 25 cents à 15 cents et que maintenant l'on trouvera chez lui les
CREMES—VANILLE, FRAISE, BISCUITS, SORBETS, ETC., ETC. à 15 cts.
11 sept—

Changement de Local.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE DE LA NOUVELLE-ORLEANS a transféré les bureaux au No 27 RUE DU CAMP PRES COMMUNE, récemment occupé par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique.
27 sept—1m LOUIS BARNETT, Secrétaire.

CHARBON! CHARBON!

Le soussigné a en mains une grande quantité de CHARBON DE PITTSBURG de première qualité, qu'il désire livrer à des prix qui sont indépendants des fluctuations des combinaisons et des vendeurs. Il recevra des ordres durant les deux prochains jours pour approvisionner les familles et les marchands.
Le charbon sera délivré à la convenance des acheteurs, et le paiement n'en sera exigé qu'à la livraison. Une réponse immédiate est utile à toute communication.
EDGARD BOULIGNY.
Bureau du Democrate, No 109 rue Gravier.
4 oct—

Hy. J. MONTAGNET

(Successeur de ALP. LAINE, Agent,)
MARCHAND DE
Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.

Les commandes des planteurs, des bateaux à vapeur et des familles seront promptement exécutées.
Chantier sur la Levée, 3ème district, au pied de la rue Champs-Elysées. Bureau, No 4 rue Carondelet, près Canal, N. O.
Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits.
N. B.—Tout ordre reçu maintenant sera rempli à la date fixée par l'acheteur.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS,
11 RUE ST-LOUIS.

AVIS MENSUEL — OCTOBRE 1877.

Sont invitées à se présenter au Consulat de France, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Allain (Pierre)	Louet (Gustave)
Bonnet (Adolphe)	Larrisson (Augustin)
Balancié (Mlles)	Laussade (les époux)
Barbiot (Emile)	Libouroux (Alise)
Barrière (Charles W)	Laforest (Jean)
Castille (Mme)	Luneau (Mme)
Courst (Mme)	Luquet (François)
Chapuis (François Xavier)	Leley (Mme Vve)
Courtade (Noel Joseph)	Morgue (Jules)
Campaderas (M)	Matheron (Baptiste)
Coopuy (Pierre)	Mage (Melchior)
Clergeaux (Elie)	Melchior (Marc)
Collignon (Charles)	Miron (Jean)
Duthil (Auguste) les héritiers	Metailé (les époux)
Dastugue (Dominique)	Médard (Louis)
Ducarre (Jean Louis)	Michel (Mme Vve)
Dargelès (Jean)	Noblet (Tobie)
Dufay (Joseph)	Pourret (Edouard)
Deoux (Antoine)	Pequet (L)
Ferret (Jean)	Piquot (Jules)
Forest (Guillaume)	Peter (M)
Gapon (Ernest)	Rigal (Joseph)
Gabaure (née Cassagne)	Ratié (Marie)
Granville (Dr Henry)	Rossignol (Bernard)
Hadol (Joséphine)	Segot (Pierre)
Juliat (Guillaume)	Thibaud (Mme)
Joffroy (Ferdinand)	Tranquille des époux
Kussenacker (Albertine)	François)
	White (Denis P et autres)
	Villeneuve (Jean)

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis No 11, est ouverte tous les jours, le dimanche excepté, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Le Consul de France,
ACHILLE DU COURTHIAL.
5 oct—

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 7 Octobre 1877.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 11 A 1 HEURE DU MATIN.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Barthe Henry	Ferregno Guglielmo
Blanchère Ulysse	Fluzola Venzenzo
Bilard Théophile	Jaquet le Rev. Père
Bidamin A senior	Lusacho J. A.
Calder Charles	Mercy L.
Garepa Giuseppe	Menghen Gaetano
D'Antoine Salvadore	Mouson Giovanni
Danjon Bernard	Mes...a Basile
D'Elia Vanzonzo	Ribaud Louis
Dethan Monsieur	Ron Jean
De Tarro Alvarez J.	Ruffen St-Martin
De Glonanne Giovanne	Tilleslon Spoftard
Escarsega M...	Tucker Carol
Fernandez Vularsano	Villeneuve Guillaume

LISTE DES DAMES.

Arzongne Marie Madame,
Dunbar Vve Madame,
De Velize Rosario Belmerant Da Sra,
Donetdoo Sucio Mancuso, Signora,
Fiermann Florian, Mme,
Laurent Madame,
Ponat Vve Madame,
Regnaud Marie Madame,
Spinella Rosa Signora.

JOHN M. G. PARKER, Maître de Poste.